

Zootoca vivipara (Jacquin, 1787)

Lézard vivipare

Le Lézard vivipare une espèce eurasiatique septentrionale à très vaste répartition (de l'Atlantique au Pacifique), atteignant le cercle polaire arctique en Scandinavie. Largement répandu en plaine dans le nord de la France, le Lézard vivipare devient franchement montagnard au sud d'une ligne approximative Loire-Atlantique - Haut-Rhin. Certaines populations méridionales (Landes, Gironde) sont cependant situées à très basse altitude, à la faveur d'habitats originaux à micro-climat frais et humide (marais des Landes de Gascogne). Deux modes de reproduction différents, circonscrits à des entités géographiques distinctes, sont représentés sur le territoire français : vivipare et ovipare. Les populations vivipares intéressent la quasi-totalité du territoire, à l'exception des marais des Landes de Gascogne et des Pyrénées, occupés par des populations ovipares (Geniez et Cheylan 2005).



Cazaux-Fréchet-Anéran-Carmors (65), alt. 2050 m, le 19/05/01 (photo G. Pottier)

Chalande (1888) le passe sous silence dans sa « Faune des Reptiles de la région sous-pyrénéenne ». Lantz (1927) le cite du lac Bleu de Bigorre (Hautes-Pyrénées) où il souligne son caractère ovipare de l'espèce et Beck (1943) fournit plusieurs localités dans les Hautes-Pyrénées, dont de très intéressantes localités de plaine : « non loin de Tarbes. Les prés marécageux des environs d'Odos en sont une localité typique. Je l'ai récolté en plaine (Odos, Laloubère, Bordères, etc...) et en montagne (près humides des Glouriettes, 1400 m.). » Angel (1946) reprend les données de Lantz et mentionne sans précision de localité : « on le trouve jusqu'à l'altitude de 2670 m dans les Pyrénées ». Duguy (1978) l'a observé jusqu'à 2300 m dans le massif du Néouvielle (65).

Cantuel (1949) le dit très commun en Auvergne jusqu'à 1700 m, et le cite notamment de l'Aubrac. L'atlas préliminaire de la SHF (1978) ne le mentionne que sur une poignée de mailles pyrénéennes et une seule maille du Massif Central (Lacaune) intéressant le territoire de Midi-Pyrénées. Geniez et Cheylan (1987) le mentionnent sur l'Aubrac (partie lozérienne), les Monts de Lacaune (81) et dans les Pyrénées ariégeoises, mais ignorent sa présence sur le Lévézou (12), tout comme dans la Montagne Noire (81). La carte fournie par Castanet et Guyétant (1989) dessine un patron de distribution pyrénéen continu, et fait état de son existence sur le Lévézou (12). Une intéressante mention isolée de plaine figure en outre sur la maille de Lombez (32 / 31). L'espèce est donnée comme largement distribuée dans la partie montagneuse de l'Ariège par Bertrand et Crochet (1992),

qui soulignent son apparente absence dans le Plantaurel tout en indiquant l'existence d'une population abyssale isolée en forêt de Sainte-Croix-Volvestre (Petites Pyrénées).

Notons que la limite méridionale connue de l'espèce dans le Massif Central diffère selon les auteurs, certains ne faisant pas état de sa présence dans la Montagne Noire (81) : Pagès (1979) l'y a recherchée sans succès dans plusieurs tourbières, Raynaud et Raynaud (1999) arrêtent sa distribution tarnaise aux seuls Monts de Lacaune (81) et les localités figurant dans diverses publications consacrées à la biogéographie de l'espèce dans le sud-ouest de la France (Heulin et Guillaume 1989, Heulin *et al.* 1993, Heulin *et al.* 1999) relèvent toutes de massifs situés plus au nord : Monts de Lacaune, Caroux, Espinouse et Mont Lozère. Seuls Cugnasse *et al.* (1993) citent sa présence dans la Montagne Noire, mentionnant notamment la commune d'Arfons (81).

La répartition de l'espèce en Midi-Pyrénées épouse presque parfaitement celle des principaux reliefs, et ressemble de près à celle de la Coronelle lisse, au profil biogéographique voisin. Exceptée la remarquable population de plaine, relevant du noyau populationnel aquitain, contactée à 150 m dans l'extrême ouest du Gers (L. Barthe), les observations de l'espèce ont été effectuées en zone de montagne ou, plus ponctuellement, de piémont. Dans les Pyrénées, l'espèce s'est avérée pratiquement omniprésente aux étages montagnard et subalpin, mais bien plus occasionnelle à l'étage alpin. Ainsi, le graphique livré par le Parc National des Pyrénées (Arthur *et al.* 2002), indique quelques observations de l'espèce entre 2400 m et 2500 m dans les Hautes-Pyrénées (le texte mentionnant, lui, une altitude maximale de 2200 m). En Haute-Garonne, l'altitude maximale connue n'est que de 2100 m (G. Pottier), mais elle est de 2400 m en Ariège dans le haut Vicdessos (F. Bourgeot). L'espèce est présente à l'étage collinéen sur les plateaux de Ger et de Lannemezan (Hautes-Pyrénées) où elle s'abaisse respectivement vers 440 m (P. Boudarel, S. Duchâteau) et 480 m (M. Enjalbal) au sein de landes tourbeuses. Elle descend ponctuellement encore plus bas à la faveur des chênaies-hêtraies bigourdanes les plus âgées : 330 m à Orioux, 360 m à Oléac-Dessus et 390 m à Cieutat (Hautes-Pyrénées) (G. Pottier). L'influence océanique et les précipitations diminuant d'ouest en est, la limite altitudinale inférieure apparaît plus élevée en Haute-Garonne et en Ariège, où *Z. vivipara* n'a pas été observé à l'étage collinéen. Notamment, l'espèce n'a pas été recontactée en forêt de Sainte-Croix-Volvestre (Ariège) où l'avaient signalé Bertrand



Habitat
Barbotan les Thermes (32), alt. 160 m, le 04/04/08 (photo L. Barthe)

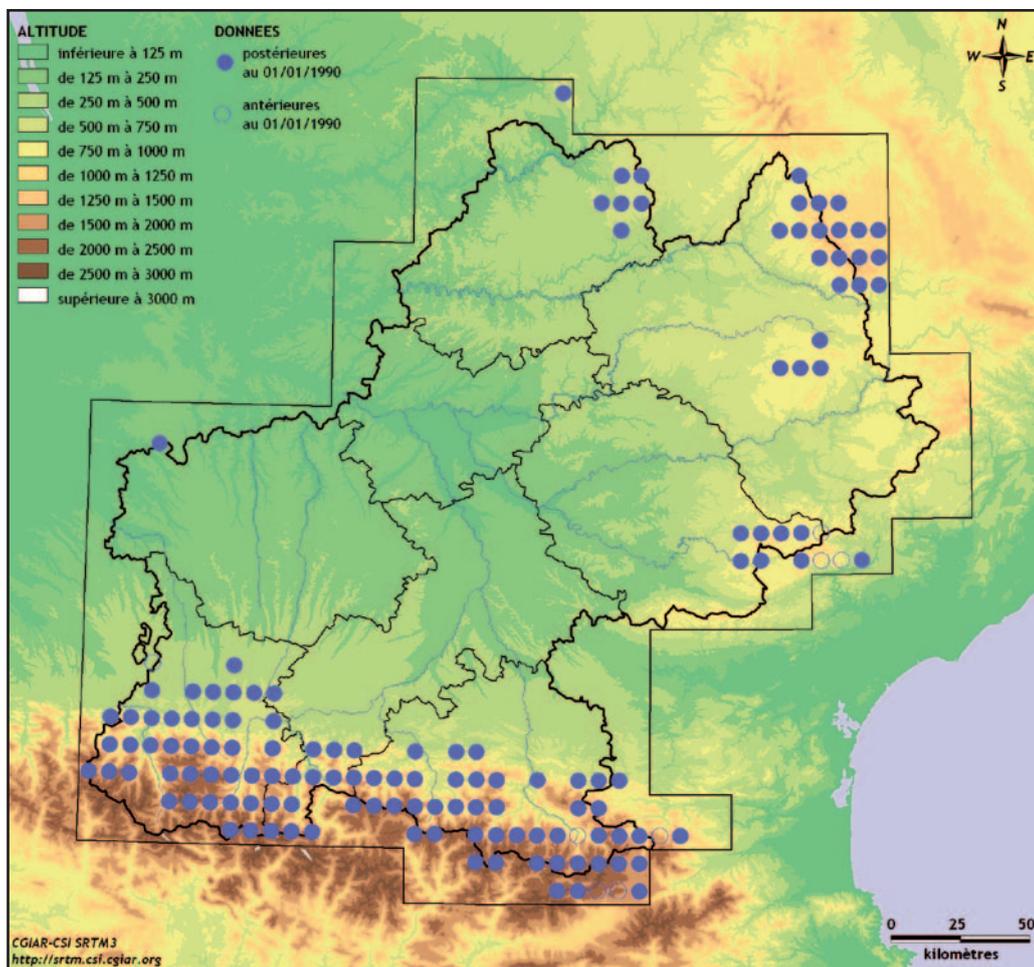
et Crochet (1992). Dans le Massif Central, l'espèce est commune sur la plupart des hauts reliefs froids et pluvieux : commun sur l'Aubrac dès 1000 m environ, le Lézard vivipare atteint le signal de Mailhebiou (1469 m) (L. Waeffler). Il semble plus localisé en Viadène, où il se rencontre à des altitudes moins élevées (917 m) (LPO Aveyron) et où les populations apparaissent plus étroitement liées à des habitats en voie de raréfaction (landes tourbeuses etc.). Sa présence n'a pas encore été notée dans le Carladez bien qu'elle y soit très probable. Plus à l'ouest sur les contreforts du massif catalien, l'espèce a été rencontrée dans plusieurs tourbières et forêts du Ségala lotois, entre 360 m et 644 m d'altitude (M. Enjalbal, M. Esslinger et W. Ratel - Lot Nature). Le Lézard vivipare est également présent dans le Lévézou, où il est noté jusqu'à 1020 m au moins (N. Cayssiols) mais où il s'abaisse localement jusqu'à 800 m près de Canet-de-Salars (N. Cayssiols). Dans le Tarn, l'espèce est régulièrement observée dans plusieurs localités des Monts de Lacaune, de 500 m au point culminant de ce massif (Montgrand, 1267 m) (F. Néri, F. Bonnet). Sa présence contemporaine dans la Montagne Noire reste par contre une énigme : les tourbières tarnaises (et audoises) où l'espèce a été signalée dans les années 1990 (F. Néri) ont été récemment prospectées sans succès par plusieurs herpétologues et naturalistes (F. Bonnet, A. Calvet, O. Calvez, G. Deso, G. Pottier), qui n'y ont rencontré que *Podarcis muralis* et *Lacerta bilineata* (et ce, y compris dans les parties détrempées à *Sphagnum*).

Commun sur les reliefs élevés des Pyrénées et sur l'Aubrac, où ses habitats sont variés, *Z. vivipara* est bien plus localisé dans le sud du Massif Central et sur le piémont pyrénéen (*a fortiori* dans l'ouest du Gers), où il est étroitement lié à des habitats localisés et menacés : tourbières et forêts matures. Ainsi, les populations de plaine mentionnées par Beck (1943) dans les environs de Tarbes (Odos, Laloubère...) n'ont pas été recontactées et se sont

vraisemblablement éteintes dans les années 1970, époque à laquelle les landes humides présentes sur ces communes ont été drainées puis détruites dans le cadre d'aménagements divers (lotissements etc.). Les prospections futures devront principalement s'attacher à découvrir de nouvelles localités de basse altitude. Les populations planitiaires et collinéennes isolées de Midi-Pyrénées ont en effet une valeur patrimoniale particulière, puisqu'elles sont autant de témoins de la répartition passée de l'espèce. Liées à des habitats patrimoniaux localisés, elles sont en outre plus vulnérables que les populations montagnardes et méritent une protection accrue. Par ailleurs, les tourbières de la Montagne Noire (81) et la forêt de Sainte-Croix-Volvestre (09) appellent de nouvelles investigations, dans la mesure où il est peu vraisemblable que l'espèce s'y soit éteinte entre les années 1990 et 2000 compte-tenu de la quasi-absence d'évolution de ces zones durant cette période.



Habitat Haute vallée de l'Ariège (Andorre), alt. 1600 m, le 07/07/06 (photo G. Pottier)



Zootoca vivipara (Jacquin, 1787)